



FAIRE DE **LA LUTTE CONTRE**
L'ESCLAVAGE
UN COMBAT COMMUN
ET CONSENSUEL ENTRE OSCS
ET GOUVERNEMENTS
DES PAYS DU G5 SAHEL

DU 15 AU 16 MARS 2023
AU PALAIS DES CONGRES DE NIAMEY



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT





Sous le haut parrainage du Ministre de la Justice Garde des Sceaux Monsieur IKTA Abdoulahi Mohamed, l'Association Timidria organise un Forum sous-régional sous le thème : « Faire de la lutte contre l'esclavage un combat commun et consensuel entre la Société Civile et les Gouvernements des pays du Sahel »

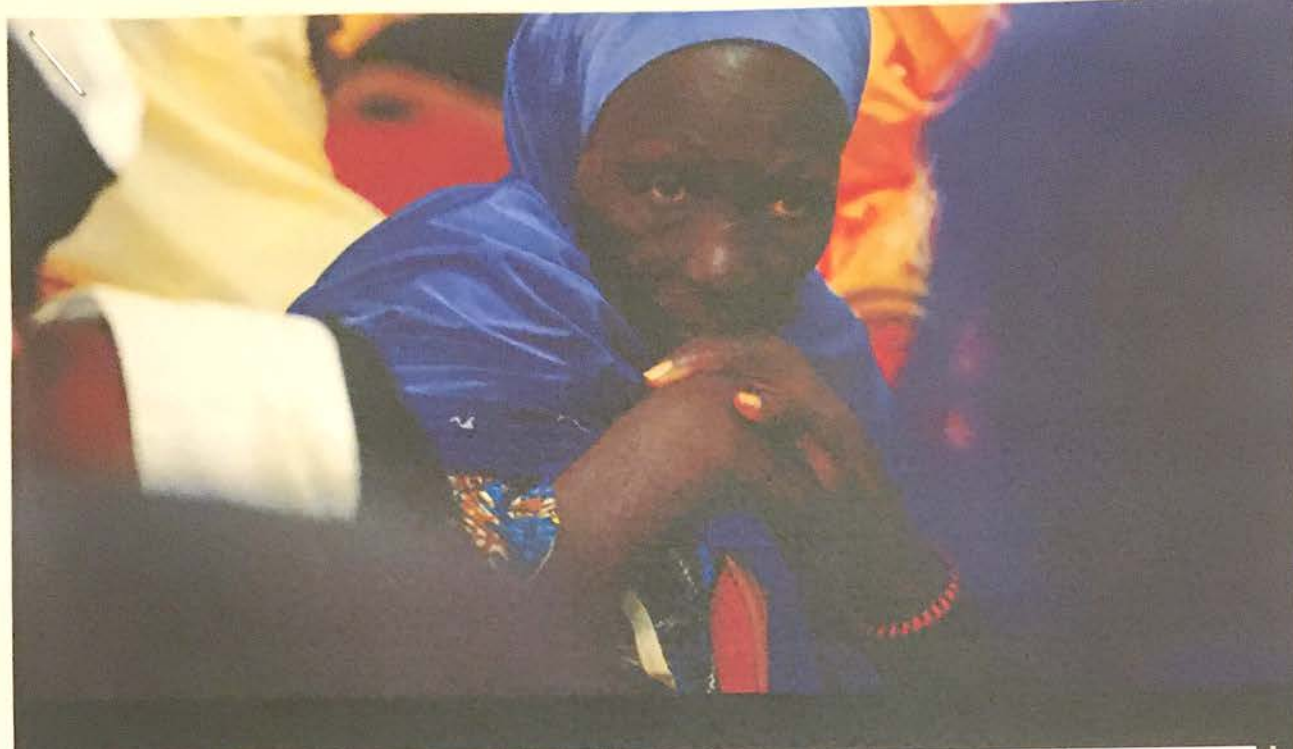
Niamey, Palais des Congrès du 15 au 16 Mars 2023

Programme du forum du Réseau G5 Sahel de lutte contre l'esclavage

Mercredi 15 et jeudi 16 Mars au Palais des Congrès

Heures	Thèmes	Facilitations	Intervenant
8h30-9h30	Accueil, enregistrement et installation des participants	Timidria	Timidria
Session 1	Cérémonie inaugurale		
09H30-10H30	Mots introductifs et Fatiha	Maitre de cérémonie	
	Mots de bienvenue du Président d'organisation	Maitre de cérémonie	Maman Sani Jibajé
	Allocution du Secrétaire Exécutif du Réseau G5 Sahel	Maitre cérémonie	M. Ali Bouzou
	Allocution de la Représentante de la Directrice de la Mission USAID Niger	Maitre cérémonie	Asta Zinbo
	Allocution du Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme	Maitre cérémonie	Kebiwou Kalameu Omer
	Intermède Slam		Altess et Mouna
10h30-11h00	Discours d'ouverture du forum par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux du Niger	Maitre de cérémonie	M. Ikta Abdoulaye Mohamed
	Photo de famille & Retrait des Officiels et pause-café	Maitre cérémonie	Timidria
	Brèves Présentations des partenaires du réseau G5 Sahel de lutte contre l'esclavage au Niger : AFRAB, ASI, Adalci/USAID, CORDAID.	Maitre de cérémonie	Benedetta Rossi ; Miriana Giraldi Daniel Dobrovoljec ; Hedwige Lydia Hounon
Session 2	Faire un état des lieux de la lutte contre l'esclavage. (cas de chaque pays)		
11h00-12h45	Panel 1 : Etat des lieux dans la lutte contre l'esclavage : <ul style="list-style-type: none"> - Représentant du Mali 10 mn - Représentant du Tchad 10 mn - Représentant du Sénégal 10 mn 		Modérateur

Heures	Thèmes	Facilitations	Intervenant
	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant du Niger 10 mn - Représentant de la Mauritanie 10 mn - Représentant du Burkina Faso 10 mn - Discussions 		
12h45-13h05	Panel 2 :Bilan de 5 années d'existence du Réseau G5 Sahel du lutte contre l'esclavage	Maitre de cérémonie	Ali Bouzou
13h05-13h20	Débats	Maitre de cérémonie	Participants
13h20-14h30	Pause déjeuner	Maitre de cérémonie	Organisation
14h30-15h30	Panel 3 : Défis et stratégies pour combattre l'esclavage en Afrique de l'Ouest <ul style="list-style-type: none"> - Cheick Tchiota - Cheick Haladou ; - Cheick Inawel ; - Dr Hama Djibi - Dr Moulaye Hassane 		Modérateur Ibrahim Ag Idbaltanat
15h30-16h00	Débat et fin de la journée	Maitre de cérémonie	Participants
Jeu			
Judi 16 Mars (suite de la journée)			
Session 3	Faire un point d'étape sur la réalisation du travail entamé à Bamako en juin 2021 par les organisations membres du réseau, relatif à la rédaction d'un Manuel de Lutte Contre l'Esclavage au Sahel (MLCES)		
9h00-10h30	Travaux de groupe pour enrichissement du MLCES	Ali Bouzou	Participants
10h30-11h00	Pause café		
11h00-13h30	Suite des travaux du groupe sur le MLCES	Ali Bouzou	Participants
13h30-14h30	Pause déjeuner	Maitre de cérémonie	Organisation
14h30-15h00	Restitution des travaux du groupe		
15h00-15h30	Débat	Maitre cérémonie	Ali Bouzou
15h30-16h00	Conclusions et prochaines étapes	Maitre cérémonie	Equipe du rapportage
16h00-16h10	Cérémonie de clôture de la réunion par le Président de l'Association Timidria	Maitre cérémonie	Ali Bouzou



BROCHURE RESEAU G5 SAHEL DE LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE

Pourquoi le réseau G5 Sahel de lutte contre l'esclavage ?

Le Mali, la Mauritanie et le Niger sont trois pays du Sahel en Afrique de l'ouest où les formes de l'esclavage ont varié selon les temps et les cultures. Mais depuis la ratification des instruments juridiques internationaux qui visent la promotion et la protection des droits humains, des définitions précises de la pratique ont été adoptées par nos États selon des règles convenues. Ces Etats, ayant obtenu leur indépendance dans les années 1960, disposent pour la plupart des constitutions qui ont régulièrement, dans leur évolution, déclaré s'engager pour l'égalité et le respect des droits humains. Mais la réalité est que les stratifications ou pratiques socio-culturelles d'hier continuent à persister sur le plan administratif, judiciaire, politique et socio-économique des pays.

Esclavage au Mali, à la Mauritanie et au Niger

Dans ces 3 pays du Sahel à savoir le Mali, la Mauritanie et le Niger, certains groupes ethniques, précisément de tradition nomade sont encore fortement hiérarchisés. C'est le cas des Touaregs, des Arabes, des Peulhs, des Toubou et aussi des Soninkés dont la structure sociale demeure toujours stratifiée en catégories de « maîtres », d'« esclaves » ou descendants d'esclaves qui posent la problématique de nobles et non nobles, de privilégiés et non privilégiés. Qu'est-ce qui explique la constance de cette structuration selon les communautés ? Une telle interrogation, résultat d'un constat évident soulève un défi majeur qui porte sur les limites des mesures initiées en la matière.



Selon une étude « *Dénombrement des victimes de l'esclavage* » menée au Niger par Timidria et Anti Slavery International en 2002 dont les résultats étaient publiés en 2004, le nombre des victimes de l'esclavage s'élevait à 870363 dont 46382 esclaves enfant du maître, 695665 esclaves du maître et 128316 esclaves de la femme du maître. Mais ce chiffre était contesté par l'administration Nigérienne de l'époque. En Mauritanie et au Mali, une étude dans ce sens n'a pas été réalisée, mais on estime que plusieurs milliers des personnes sont victimes de l'esclavage. Au Mali, Mauritanie et Niger, les formes d'esclavage sont presque similaires et identiques sauf qu'au Niger, il existe une autre forme qui est la Wahaya. Selon toujours l'étude réalisée par Timidria sur l'esclavage en 2002, il existe au moins trois formes apparentes d'esclavage au Niger, qui sont entre autres : l'esclavage actif, l'esclavage passif et l'esclavage dit moderne. Deux de ces formes ont des liens communs, ce sont les attributs de droits de propriété.

A/ l'esclavage actif qui se caractérise par l'effectivité des attributs des droits de propriété, qui pèse sur la victime et une exploitation permanente et totale de l'esclave par son maître, du fait de sa présence domestique au sein du foyer du maître.

On rencontre cette forme dans les sociétés nomades et pastorales, où l'esclave vit les conditions les plus dures et atroces pendant son exploitation. On peut citer entre autres, l'absence de liberté, l'exécution de tous les travaux domestiques (garde et soins des animaux pour les hommes et les travaux ménages, la garde et les soins des enfants du maître, les corvées d'eau et du bois, le pillage des céréales, etc.. Pour les femmes, l'absence de repos, le racisme et la chosification de l'esclave et tous les traitements inhumains, humiliants et dégradants (flagellations, castration, viole, vente et donation comme cadeau etc.) Dans ce type d'exploitation de l'esclave, il y a le travail forcé et l'absence totale de rémunération, sans compter que les enfants issus du couple des victimes, sont arrachés très



tôt à leurs parents, en vue d'être confiés dans d'autres familles esclavagistes afin de rompre tout lien affectif et de parenté entre l'enfant et ses parents biologiques, même si par ailleurs, il faut préciser que les enfants d'un tel couple sont la propriété du maître de la femme. En cas de décès de l'esclave sous cette forme, c'est son maître qui hérite de ses biens si biens il y a.

B/ L'esclavage passif se caractérise par la présence des attributs de droit de propriété même lointain sur les victimes. Il est communément appelé esclavage par ascendance, il tend aujourd'hui vers une stigmatisation systématique, ce qui l'assimile à un système de caste, qui est une autre source de discrimination dont souffre beaucoup des personnes en Afrique et en Asie (Inde). Il est pratiqué par les communautés sédentaires dans la plupart des pays de l'espace sahélien de l'Afrique de l'Ouest y compris le Niger. La particularité de cette forme d'exploitation c'est qu'elle rappelle beaucoup le servage ou le métayage qu'avait connu l'Europe un moment donné de son histoire, à la différence qu'ici, il y a les attributs des droits de propriété qui pèsent sur les individus. Les victimes de ce type d'esclavage, vivent rarement avec leurs maîtres sous le même toit comme chez l'esclavage actif. Ils vivent généralement dans des « *dabayes* » ou villages d'esclaves situés sur les terres supposées appartenir aux maîtres qu'ils exploitent pour eux, moyennant un pourcentage sur la production.

L'une des caractéristiques de cette forme d'exploitation c'est le déni à ces victimes du droit de la propriété foncière, ainsi, même si les terres ont été défrichées et exploitées des générations en générations durant par les personnes dites esclaves, celles-ci sont susceptibles d'être arrachées à tout moment par les personnes considérées comme étant les maîtres qui se trouvent être très souvent dans le milieu de la chefferie traditionnelle (situation très courante dans les régions de Dosso et Tillabéri).

Dans ce système d'exploitation, même les événements les plus importants dans la vie d'un homme ; tel que le mariage, le recrutement des enfants à l'école, ou le départ des bras valides en exode, etc. ne peuvent se faire que sur l'autorisation du maître.

Il faut noter en plus du fait qu'ils sont considérés comme des biens, en cas de décès, c'est le maître qui hérite de tous les biens de l'esclave.

Ce type d'esclavage est perceptible au sein des communautés Djerma -Songhai, peulhs de l'Ouest et le Sud du Niger. Les victimes de cette forme d'exploitation souffrent également d'une discrimination très criarde dans le domaine de mariage inter groupes du fait de ce statut.

C/ l'esclavage moderne : il se caractérise par des pratiques assimilables à l'esclavage qui sont nuisibles pour la santé physique et mentale, mais exercées sur les plus jeunes (les enfants) garçons comme filles en l'absence totale des attributs de droit de propriété, en un mot les victimes sont des personnes libres mais très vulnérables soit du fait de leur âge, soit du fait de leur situation économique et sociale très précaire. Dans le phénomène de l'esclavage contemporain, outre les pratiques citées plus haut, qui ont cours au Niger on assiste au trafic des enfants, à leur exploitation comme main d'œuvre bon marché, à la prostitution infantile voire l'enrôlement dans les conflits en lien avec l'extrémisme violent.



On peut parler dans ce même registre du cas d'enlèvement des personnes comme c'est le cas de 32 femmes et enfants en avril 2017 à N'Galewa dans la région de Diffa au Niger par la secte Boko Haram. Aussi la migration clandestine constitue un terreau favorable à la traite des personnes et la perpétuation des pratiques esclavagistes dans l'espace sahélo-saharien.

D/ La Wahaya, une autre forme de traite des personnes au Niger

L'Association Timidria avait découvert ce phénomène dans cet espace depuis 2000 ou des pratiques avilissantes et affligeantes réduisant des êtres humains à l'état d'une marchandise dans cet espace géographique auquel nous avons donné la dénomination du « Triangle de la Honte ». La wahaya constitue la forme déguisée du phénomène de l'esclavage. Parmi les conditions susceptibles de conduire potentiellement à être wahaya, il y a entre autres : - être de sexe féminin ; - être esclave ou d'origine servile en ce qui concerne l'éventuelle victime ; - et le reste se joue entre un maître pourvoyeur et une personne tierce sollicitant le produit généralement à travers un intermédiaire complice de l'opération. Les victimes sont bien connues selon un schéma déjà

tracé et accepté par la communauté définissant clairement les droits et devoirs des différents acteurs dans le milieu.

Dans ces trois pays du Sahel, certains groupes ethniques sont encore fortement hiérarchisés. C'est le cas notamment des Touaregs, des Sonrhâï, des Arabes, des Peulhs, des Toubou et des Soninkés dont la structure sociale demeure toujours stratifiée en catégories de « maîtres », d'« esclaves » ou descendants d'esclaves qui posent la problématique de nobles et non nobles, de privilégiés et non privilégiés. Qu'est-ce qui explique la constance de cette structuration selon les communautés ? Une telle interrogation, résultat d'un constat évident soulève un défi majeur qui porte sur les limites des mesures initiées en la matière.

Devant ce défi, trois (3) structures actives dans la lutte contre l'esclavage dans ces trois pays à savoir Timidria au Niger, Temedt au Mali, IRA en Mauritanie ont, à travers une déclaration dite **Appel de Bamako**, mis en place, en marge du Colloque international sur le thème « Droit et esclavage en Afrique de l'Ouest » tenu à Bamako du 16 au 18 octobre 2017, au Campus Universitaire de Badalabougou-nouveau bloc de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako», un mouvement dénommé Réseau G5 Sahel de Lutte contre l'esclavage

En décembre 2018, à l'occasion du Colloque international sur « L'esclavage dans l'espace saharo-sahélien : mutations, persistances et perspectives » organisé par l'Association Timidria, l'Université de Birmingham en partenariat avec les Universités de Niamey et de Tillabéri, ce mouvement a connu une certaine extension avec l'entrée des structures comme FESTICHAMS du Burkina Faso et Enfant ARED du Tchad ainsi que GRAN LEKOL FILOZOZI de l'île Maurice pour être soutenue par le réseau.

Composition du Réseau G5 Sahel de lutte contre l'esclavage

Aujourd'hui, le Réseau G5 Sahel de lutte contre l'esclavage est composé de 10 organisations de la société civile des 5 pays du G5 Sahel œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'esclavage à savoir :

TIMIDRIA (Fraternité - Solidarité), est une association nigérienne de défense de droit de l'homme qui lutte spécifiquement contre l'esclavage, pratiques analogues à l'esclavage. Elle a été reconnue par arrêté N°159/DAPJ/MI du 03 décembre 1991. Son siège national est à Niamey, BP 430, Niamey / Niger. Elle est présente dans les huit (8) régions du Niger et la communauté urbaine de Niamey. Elle compte 9 sections, 32 Sous sections et 682 bureaux locaux et compte environ 400 000 membres et sympathisants répartis dans des structures décentralisées.

TEMEDT est une association pour la Consolidation de la Paix, le Développement, la promotion et la Protection des Droits Humains qui lutte spécifiquement contre l'esclavage au Mali. Elle est créée en 2006 par récépissé N° 562 du 21 septembre 2006 du Gouvernorat du District de Bamako, conformément à la Loi N° 04 - 038 d'Août 2004, régissant les Associations en République du Mali.

Sa création est une réponse aux recommandations du Forum de Ménaka, tenu du 10 au 12 Août 2006 à Es-sakane, Cercle de Ménaka, un des sites historiques de la résistance Kel Tamasheq.

Initiative pour la Résurgence du Mouvement Abolitionniste (IRA) a été créée en 2012, mais elle a été reconnue sous le récépissé définitif N°FA 010000102912202100001 du 31 décembre 2021 en République Islamique de la Mauritanie, conformément à la loi déclarative. Elle est une association de défense de droit de l'homme qui lutte contre l'esclavage et ses séquelles.

SOS/Esclaves est une organisation mauritanienne des droits humains avec un focus sur l'éradication de l'esclavage. Elle a été créée en 1995, mais n'a été reconnue officiellement par les autorités mauritaniennes 2005 par récépissé N°009. 27 ans d'expériences dans le domaine. Elle a plusieurs partenaires dont : Anti-Slavery International, Amnesty International, Minority Right Group International, Département Américain, Ambassade des USA, l'Union Européenne et le Fond Volontaire des Nations Unies pour les formes d'esclavage

contemporaines.

FESTICHAMS est un projet de l'Association DEENAL LEYDI MEN (ADLM) reconnue sous le N°96-005/MATS/PUDL/HC/SG du 26 avril 1996. C'est une association de promotion des droits humains, la culture et le développement durable au Burkina Faso.

IMARHAN N'TIDIT est une association qui œuvre dans le domaine de la cohésion sociale et la défense des intérêts des Kel Tamacheq au Burkina Faso. Elle est reconnue par récépissé de déclaration N°PUDL 0117 du 26 février 2021.

Association Donkosira est une association malienne créée le 16 novembre 2017 dont son objectif est la collecte et la diffusion des savoirs locaux en Afrique de l'Ouest, pour faire le lien entre luttes locales historiques et combat actuel contre les discriminations et les violences dues à l'esclavage historique et moderne au Mali et au-delà.

Mouvement pour la Sauvegarde des Droits de l'Homme (MSDH) est une organisation malienne indépendante reconnue par le récépissé N°0198/G-DB du 10 décembre 2019, dont son objectif est d'intervenir partout où les droits de l'homme sont bafoués et assure la veille citoyenne.

Organisation pour la Restauration de la Dignité Humaine (ORDH) est une organisation nigérienne de défense des droits humains qui est reconnue en 2012.

Toutes ces organisations membres du Réseau s'interrogent aussi sur l'avenir d'un espace sahélien miné de plus en plus par des violences et des trafics de tous genres. Dans leurs analyses des comportements de différents acteurs étatiques et non étatiques, précisément porteurs des logiques plurielles, le Réseau G5 Sahel de Lutte contre l'esclavage appelle à des anticipations sur l'exploitation que certains groupes envahissants et porteurs de criminalité pourraient faire de ces populations de jeunes vulnérables et victimes de leur statut servile, mais qui commencent progressivement à prendre conscience de leur stigmatisation, de leur exclusion et de leur discrimination fondée sur l'ascendance.

Objectifs du Réseau G5 Sahel de lutte contre l'esclavage

- Créer et renforcer une dynamique commune entre les structures actives dans le domaine de lutte contre l'esclavage des pays du Sahel pour contribuer à l'éradication complète de l'esclavage dans la région du Sahel-Sahara et à l'aide à l'indépendance et l'intégration des victimes d'esclavage ;
- Faire un plaidoyer pour contribuer à développer une collaboration entre les gouvernements des pays du G5 Sahel et les structures membres du Réseau à trouver certaines réponses pour la promotion des valeurs républicaines, notamment la paix et le respect de la dignité humaine, surtout agir sur certaines questions transversales dont celle de l'esclavage et pratiques analogues à l'esclavage dans les pays du G5 Sahel.

La vision du Réseau G5 Sahel

Devenir un partenaire de référence dans la lutte contre l'esclavage au Sahel comme en témoigne les nombreuses sollicitations et les relations tissées avec d'autres mouvements de lutte contre le phénomène et la traite des personnes aux niveaux sous - régional et international.

Organes opérationnalisation du Réseau G5 Sahel de lutte contre l'esclavage

Le Secrétariat Exécutif comme organe de décision et de mise en œuvre des politiques et programmes du réseau, dont le siège est basé à Timidria à Niamey.